

Quel modèle d'intellectuel pour la R.D. Congo ?

■ Dr. Paulin MANWELO, S.J.

Le présent numéro de *Congo-Afrique* (CA) est consacré à l'examen du rôle des intellectuels congolais au cours des cinquante années de l'indépendance de notre pays. Comme nous l'avons écrit dans la *Lettre Jubilaire* le mois dernier, la célébration du jubilé d'or de l'indépendance de la R.D.Congo au cours de cette année 2010, qui vient de s'ouvrir représente une occasion propice pour évaluer les contributions de différents secteurs de la vie nationale dans le développement du pays. Le secteur « intellectuel » constitue, à coup sûr, un des paramètres-clés de la vie nationale à évaluer afin de jeter les nouvelles bases susceptibles de promouvoir une activité intellectuelle capable de répondre aux multiples défis de développement de notre pays, tant il est vrai que la vraie richesse d'un peuple ne réside ni dans le capital, ni dans ses richesses naturelles, mais bien plutôt dans sa « matière grise » dès lors que celle-ci est le facteur déterminant pour créer les conditions d'un développement dynamique et durable.

Les réflexions publiées dans ce numéro de CA sont unanimes: 50 années après l'indépendance, les intellectuels ne manquent pas en R.D.Congo : ils sont légion. Et nombreux sont ceux et celles qui jouissent d'une renommée internationale. Cependant, le paradoxe, toujours poignant dans le cas d'école de la R.D.Congo, est que la contribution des intellectuels congolais dans l'avènement d'une nation prospère et stable est, sinon insignifiante, du moins faible si l'on prend à témoin le délabrement social et économique actuel de la société congolaise.

La question idoine d'évaluation qu'il convient dès lors de se poser peut être formulée comme suit : quel modèle d'intellectuel convient-il de promouvoir dans les années à venir pour bâtir une nation pacifiée, dynamique et prospère au cœur de l'Afrique ?

■ Jésuite. Rédacteur en chef de *Congo-Afrique* et Collaborateur au CADICEC.
E-mail : manwelop@hotmail.com

De manière générale, on peut distinguer quatre modèles d'intellectuel : le modèle platonicien, le modèle marxien, le modèle organique et le modèle démocratique.

Le modèle platonicien est le modèle classique de l'intellectuel où celui-ci est considéré comme la personne qui a le monopole du savoir dans la société. A ce titre, l'intellectuel est un individu à part. La solitude est son monde ; et la contemplation de la vérité, son activité principale. Il n'intervient dans la société que pour « éclairer » le commun des mortels sur les problèmes qui se posent. Ses affirmations sont des vérités, mieux, des oracles qui ne doivent souffrir aucune contestation.

Le modèle marxien représente le modèle pragmatique de l'intellectuel. A l'opposé du modèle platonicien où l'intellectuel se complaît aisément dans des théories explicatives et dans des visions idéalistes du monde, ici, l'intellectuel est davantage tourné vers la praxis. La théorie n'a de valeur que si elle est capable de transformer la réalité *hic et nunc*. Selon ce modèle, l'intellectuel est non seulement un penseur du monde des « idées » si nobles soient-elles, mais aussi et surtout, un acteur, un militant engagé dans la société, prêt à prendre « tous les moyens nécessaires » pour changer le cours de l'histoire du monde.

Le modèle organique est le modèle idéologique où l'intellectuel fait alliance avec le pouvoir politique en place. Ici, l'intellectuel est le thuriféraire de l'homme politique. Sa pensée est au service de l'idéologie au pouvoir. L'exercice de son intelligence est circonscrit dans les limites tracées par le pouvoir en vigueur. Il est le collaborateur fidèle de l'homme politique qui, en retour, lui assure la survie matérielle et d'autres privilèges liés au pouvoir dans la société.

Le modèle démocratique est le celui où l'intellectuel se définit non pas comme un individu à part dans la société, mais plutôt comme un individu parmi tant d'autres et dont l'exercice de l'intelligence ne représente qu'une contribution parmi tant d'autres dans l'effort de tous les citoyens à construire une société où il fait bon vivre. L'intellectuel démocratique recourt ainsi au dialogue, à la discussion rationnelle, non seulement avec les autres intellectuels au sens professionnel du terme, mais aussi avec les autres citoyens de la société qui, eux aussi, recourent à l'exercice de l'intelligence pour comprendre le sens de l'histoire et des faits qui surviennent dans la société.

Considéré isolément, chacun de ces modèles recèle des points positifs, mais aussi des écueils. Le modèle platonicien a le mérite de promouvoir dans la société une capacité à penser les choses selon une logique qui transcende les faits concrets et l'histoire, qui ne doivent pas toujours être considérés comme le critérium par excellence pour modeler l'agir social. Ce modèle met en exergue le fait que la vérité de l'existence humaine ne doit, en aucune façon, être uniquement déterminée par des faits et des traditions, fussent-elles séculaires. A certains égards, elle peut être au-delà des faits ; au-delà de l'historicité. Dès lors, l'apport des intellectuels dans l'élaboration d'un projet de société qui

va au-delà des faits et des traditions reçues et de l'histoire présente peut être déterminant pour bâtir un autre avenir meilleur.

On peut noter deux écueils inhérents au modèle platonicien : *primo*, le danger de promouvoir une vision de la société qui fait fi de la réalité et de l'histoire vécues par un peuple ; ce qui poserait le problème d'intégrer une telle vision, si belle soit-elle, dans les us et coutumes du peuple concerné ; et *secundo*, le modèle platonicien recèle le germe du paternalisme dans la mesure où la vérité est ici conçue comme l'apanage de quelques élus ou illuminés qui, de ce fait, imposeraient leur diktat au commun des mortels.

Si, en effet, il est vrai que l'exercice de l'intelligence est l'apanage de tous et non de quelques « illuminés », quand bien même certains en feraient une profession en assumant, par exemple, le métier de professeur d'université ou celui de chercheur dans un centre spécialisé, il serait tout de même regrettable, au 21^{ème} siècle, à l'âge de la démocratisation du savoir, de ne pas tenir compte de l'exercice de l'intelligence des autres individus de la société, quel que soit leur niveau d'études. Le paternalisme intellectuel n'est-il pas à la base d'une mentalité qui freine la compétitivité, la créativité et l'essor de jeunes talents dans nos milieux académiques et autres ? Peut-on réellement promouvoir une société dynamique et prospère lorsqu'on considère l'exercice de l'intelligence comme une chasse-gardée de quelques-uns ?

Le modèle pragmatique de l'intellectuel a le réel avantage de faire de la vie concrète l'objectif premier du savoir. Un savoir qui ne transforme pas les conditions réelles de l'existence doit être considéré comme stérile, et, partant, nul. Cependant, le danger de ce modèle réside dans son attachement excessif au matérialisme historique, qui tend à considérer tout savoir, dont la portée n'est pas d'ordre matériel, comme un « opium pour le peuple ». Le manque d'intérêt pour les sciences humaines (philosophie, littérature, poésie), les sciences de l'esprit et les sciences historiques que l'on constate aujourd'hui dans nos universités et instituts supérieurs, d'une part, et l'engouement pour les sciences à caractère utilitariste (sciences politiques, économiques, communication, etc.), d'autre part, ne sont-ils pas dus précisément à l'influence du modèle pragmatique de l'intellectuel dans notre société congolaise ? Pouvons-nous développer notre pays sans un sérieux investissement de nos intelligences dans la littérature, l'art, la poésie, la linguistique, l'histoire, etc. ?

Le modèle organique peut permettre à l'intellectuel de contribuer efficacement à une vision correcte de la société et à un agir politique qui promeut le bien commun à condition que ce dernier soit déterminé à ne pas se compromettre dans des idéologies politiciennes, qui ne servent que les intérêts, souvent égoïstes, du politicien. Mais, ce modèle est souvent ambigu : il crée facilement la confusion entre le métier de « savant » et celui de « l'homme politique ». Lorsque le savant se mue en homme politique, il y a un grand risque

qu'il perde le sens d'objectivité au profit d'un discours au service des intérêts visés par le pouvoir que l'on sert.

D'aucuns attestent que ce modèle d'intellectuel constitue une des causes majeures de la décadence et de l'inefficacité de l'exercice de l'intelligence en Afrique. Confrontés à la précarité matérielle, beaucoup d'intellectuels africains succombent à l'attrait du confort matériel et d'autres privilèges que procure l'alliance avec le pouvoir politique. Résultats : on devient « ventriloque » (Eboussi Boulaga), « penseur organique » ; servile ; corvéable à souhait ; « mollusque » (Ngoma-Binda) ; on perd sa liberté de pensée.

Le modèle démocratique est un modèle dynamique, capable d'engendrer la créativité, l'excellence et une saine compétition intellectuelle dans la société. Cependant, il suppose une culture démocratique qui favorise le dialogue et la discussion rationnelle entre tous en vue d'établir ce qui est bien pour tous. Sans une telle culture, l'exercice de l'intelligence végète et tarit. Dès lors, la question pour nous aujourd'hui est : est-il possible de promouvoir l'exercice de l'intelligence comme une valeur dans un contexte où les valeurs démocratiques (liberté d'expression, recherche de la vérité, transparence et publicité des débats sur des questions vitales, etc.) sont constamment foulées aux pieds ?

Tel est, dépeint, le cadre théorique et critique à partir duquel il convient de lire les réflexions que quelques intellectuels congolais proposent dans ce numéro de CA, les Professeurs Ngoma-Binda de l'Université de Kinshasa, Kasereka Kavwahirehi de l'Université d'Ottawa au Canada et Thomas Munayi Muntu-Monji de l'Université Protestante au Congo. L'excellente réflexion du Président du Conseil de l'Union Européenne, M. Herman Van Rompuy, sur « personnalisme et action politique » que nous avons l'honneur de publier également dans ce numéro n'en dit pas moins sur la responsabilité de l'Etat de promouvoir dans la société, grâce au principe de subsidiarité, l'activité intellectuelle de ses citoyens afin que ces derniers soient à même de contribuer au « *bonum commune* » de la société. M. Herman Van Rompuy écrit :

La subsidiarité permet la réciprocité, à savoir que dans l'ensemble d'une société libre et solidaire, désireuse de créer des opportunités pour chacun, chaque être humain doit contribuer à la réalisation de cette société des opportunités (...) C'est par la mise à profit de ses talents (intelligence théorique ou pratique) que l'homme peut être digne du mérite (...) Tout homme a été créé libre, c'est-à-dire, qu'il doit, en tant qu'être moral, décider et agir de manière intelligente et responsable pour devenir maître de « son destin ». La société doit lui donner les possibilités d'utiliser ses talents. L'égalité de chances est un principe fondamental.

Dr Paulin MANWELO, S.J.